

## **Le 16 mai 2022 / alerte vigilance : usurpation d'identité de DNCA Finance**

DNCA Finance, société de gestion française affiliée de Natixis Investment Managers, attire l'attention du public sur l'usurpation de son identité par différentes personnes ou sociétés basées à l'étranger. Ces personnes ou sociétés font référence à une entité de DNCA Finance en Grande Bretagne- entité qui n'existe pas - ainsi qu'à des plateformes de trading électroniques qui pour certaines peuvent exister et, dans certains cas, aux autorités de régulation locales (dont la FCA au UK). Elles peuvent également faire référence de manière frauduleuse à un contrat de coopération avec DNCA Finance ou DNCA Investments dans les échanges qu'elles peuvent avoir avec des particuliers pour recommander des investissements de diverses natures (bitcoin, or, actions etc). Ce contrat frauduleux n'a aucune valeur juridique et ne saurait engager DNCA Finance ni entraîner sa responsabilité.

DNCA Finance et ce y compris ses succursales au Luxembourg et en Italie ne propose pas d'investissements (en bitcoin, en or ou autre investissement financier) à des clients via les réseaux sociaux, par des plateformes de trading électronique ou par téléphone.

Si vous avez été sollicités, nous vous invitons (i) à ne pas donner suite à ces sollicitations, ni effectuer le moindre règlement y correspondant et (ii) à contacter sans délai le Service Conformité de DNCA Finance à l'adresse suivante : [fraude@dnca-investments.com](mailto:fraude@dnca-investments.com)

**DNCA Finance appelle ses clients et prospects à la plus grande vigilance et à ne répondre à aucune sollicitation de placement et/ou d'investissement qui serait réalisée par le biais de courriers électroniques, d'appels téléphoniques ou d'échanges sur les réseaux sociaux/messageries instantanées.**

**Si vous avez été sollicités, nous vous invitons à contacter le Service Conformité de DNCA Finance à l'adresse suivante : [fraude@dnca-investments.com](mailto:fraude@dnca-investments.com).**

Par ailleurs, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France et les associations professionnelles de la gestion d'actifs et de patrimoine recommandent de ne pas donner suite aux sollicitations de personnes non clairement identifiées sans avoir procédé préalablement aux vérifications minutieuses permettant de s'assurer de leur identité :

- contactez par vous-même la société dont votre interlocuteur se revendique après avoir recherché ses coordonnées (téléphone, adresse mail et postale) pour vérifier que le contact émane bien d'elle ;
- comparez à la lettre près le courriel de votre interlocuteur avec celui du professionnel autorisé ;
- interrogez l'association professionnelle dont votre interlocuteur prétend être membre ;
- vérifiez sur le site de l'AMF le tableau récapitulatif des acteurs et sites non autorisés ou usurpant des acteurs régulés.

L'AMF rappelle les règles de vigilance et les bons réflexes à avoir avant tout investissement :

- Ne communiquez pas vos coordonnées personnelles (téléphone, mail, pièces d'identité, RIB, IBAN, justificatifs de domicile...) à des contacts ou des sites dont vous ne pouvez

attester la fiabilité ou en remplissant des formulaires sur internet après avoir cliqué sur une bannière publicitaire ;

- Ne donnez pas suite à des appels téléphoniques non sollicités ;
- Ne prenez pas pour argent comptant les informations données par un interlocuteur au téléphone, qui n'est pas forcément celui que vous croyez ;
- Ne cédez pas à l'urgence ou aux pressions de votre interlocuteur, prenez le temps de la réflexion ;
- Méfiez-vous des promesses de gains rapides sans contreparties ; il n'y a pas de rendement élevé sans risque élevé.

### **Le 3 mars 2022 / alerte vigilance : usurpation d'identité de DNCA Finance**

DNCA Finance, société de gestion française affiliée de Natixis Investment Managers, attire l'attention du public sur l'usurpation de son identité par différentes personnes ou sociétés basées à l'étranger, parmi lesquelles une société se présentant comme une entreprise de services financiers s'intitulant « Influx Finance ». Ces personnes et sociétés font référence de manière frauduleuse au nom de DNCA Finance ou DNCA Investments dans les échanges qu'elles peuvent avoir avec des particuliers pour recommander des investissements de diverses natures (bitcoin, or, actions etc). Ni DNCA Finance ni ses succursales DNCA Finance Luxembourg et DNCA Finance Italy ne proposent d'investissement en bitcoin, or ou autre à des clients via les réseaux sociaux ou par téléphone.

**DNCA Finance appelle ses clients et prospects à la plus grande vigilance et à ne répondre à aucune sollicitation de placement et/ou d'investissement qui serait réalisée par le biais de courriers électroniques, d'appels téléphoniques ou d'échanges sur les réseaux sociaux/messageries instantanées.**

**Si vous avez été sollicités, nous vous invitons à contacter le Service Conformité de DNCA Finance à l'adresse suivante : [fraude@dnca-investments.com](mailto:fraude@dnca-investments.com).**

Par ailleurs, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France et les associations professionnelles de la gestion d'actifs et de patrimoine recommandent de ne pas donner suite aux sollicitations de personnes non clairement identifiées sans avoir procédé préalablement aux vérifications minutieuses permettant de s'assurer de leur identité :

- contactez par vous-même la société dont votre interlocuteur se revendique après avoir recherché ses coordonnées (téléphone, adresse mail et postale) pour vérifier que le contact émane bien d'elle ;
- comparez à la lettre près le courriel de votre interlocuteur avec celui du professionnel autorisé ;
- interrogez l'association professionnelle dont votre interlocuteur prétend être membre ;
- vérifiez sur le site de l'AMF le tableau récapitulatif des acteurs et sites non autorisés ou usurpant des acteurs régulés.

L'AMF rappelle les règles de vigilance et les bons réflexes à avoir avant tout investissement :

- Ne communiquez pas vos coordonnées personnelles (téléphone, mail, pièces d'identité, RIB, IBAN, justificatifs de domicile...) à des contacts ou des sites dont vous ne pouvez attester la fiabilité ou en remplissant des formulaires sur internet après avoir cliqué sur une bannière publicitaire ;
- Ne donnez pas suite à des appels téléphoniques non sollicités ;
- Ne prenez pas pour argent comptant les informations données par un interlocuteur au téléphone, qui n'est pas forcément celui que vous croyez ;
- Ne cédez pas à l'urgence ou aux pressions de votre interlocuteur, prenez le temps de la réflexion ;

- Méfiez-vous des promesses de gains rapides sans contreparties ; il n'y a pas de rendement élevé sans risque élevé.

## **Le 16 novembre 2011 / Alerte vigilance : usurpation d'identité de DNCA Finance**

DNCA Finance, société de gestion française affiliée de Natixis Investment Managers, attire l'attention du public sur l'usurpation de son identité par une société se présentant comme une entreprise de trading s'intitulant « Intro Trade ». Celle-ci fait référence de manière frauduleuse au nom de DNCA Finance dans les échanges qu'elle peut avoir avec des particuliers sur la messagerie instantanée WhatsApp à propos d'une supposée opération « Bitcoin ». DNCA Finance et ce y compris ses succursales DNCA Finance Luxembourg et DNCA Finance Italy ne propose aucun investissement en Bitcoin à ses clients.

**DNCA Finance appelle ses clients et prospects à la plus grande vigilance et à ne répondre à aucune sollicitation de placement et/ou d'investissement qui serait réalisée par le biais de courriers électroniques, d'appels téléphoniques ou d'échanges sur les réseaux sociaux/messageries instantanées.**

Par ailleurs, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et les associations professionnelles de la gestion d'actifs et de patrimoine recommandent de ne pas donner suite aux sollicitations de personnes non clairement identifiées sans avoir procédé préalablement aux vérifications minutieuses permettant de s'assurer de leur identité :

- contactez par vous-même la société dont votre interlocuteur se revendique après avoir recherché ses coordonnées (téléphone, adresse mail et postale) pour vérifier que le contact émane bien d'elle ;
- comparez à la lettre près le courriel de votre interlocuteur avec celui du professionnel autorisé ;
- interrogez l'association professionnelle dont votre interlocuteur prétend être membre ;
- vérifiez sur le site de l'AMF le tableau récapitulatif des acteurs et sites non autorisés ou usurpant des acteurs régulés.

L'AMF rappelle les règles de vigilance et les bons réflexes à avoir avant tout investissement :

- Ne communiquez pas vos coordonnées personnelles (téléphone, mail, pièces d'identité, RIB, IBAN, justificatifs de domicile...) à des contacts ou des sites dont vous ne pouvez attester la fiabilité ou en remplissant des formulaires sur internet après avoir cliqué sur une bannière publicitaire ;
- Ne donnez pas suite à des appels téléphoniques non sollicités ;
- Ne prenez pas pour argent comptant les informations données par un interlocuteur au téléphone, qui n'est pas forcément celui que vous croyez ;
- Ne cédez pas à l'urgence ou aux pressions de votre interlocuteur, prenez le temps de la réflexion ;
- Méfiez-vous des promesses de gains rapides sans contreparties ; il n'y a pas de rendement élevé sans risque élevé.

## **Mai 2021 / Alerte vigilance : usurpation d'identité de DNCA Finance**

DNCA Finance attire l'attention du public sur l'usurpation de son identité par la plateforme <https://anytime-private.fr/>. Celle-ci fait référence de manière frauduleuse au nom d'un fonds de DNCA Finance « DNCA INVEST EUROPE GROWTH A EUR » dans ses mentions légales.

DNCA Finance appelle ses clients et prospects à la plus grande vigilance et à ne répondre à aucune sollicitation de placement et/ou d'investissement qui serait réalisée par le biais de courriers électroniques ou d'appels téléphoniques.

Par ailleurs, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et les associations professionnelles de la gestion d'actifs et de patrimoine recommandent de ne pas donner suite aux sollicitations de personnes non clairement identifiées sans avoir procédé préalablement aux vérifications minutieuses permettant de s'assurer de leur identité :

- contactez par vous-même la société dont votre interlocuteur se revendique après avoir recherché ses coordonnées (téléphone, adresse mail et postale) pour vérifier que le contact émane bien d'elle ;
- comparez à la lettre près le courriel de votre interlocuteur avec celui du professionnel autorisé ;
- interrogez l'association professionnelle dont votre interlocuteur prétend être membre ;
- vérifiez sur le site de l'AMF le tableau récapitulatif des acteurs et sites non autorisés ou usurpant des acteurs régulés.

L'AMF rappelle les règles de vigilance et les bons réflexes à avoir avant tout investissement :

- Ne communiquez pas vos coordonnées personnelles (téléphone, mail, pièces d'identité, RIB, IBAN, justificatifs de domicile...) à des contacts ou des sites dont vous ne pouvez attester la fiabilité ou en remplissant des formulaires sur internet après avoir cliqué sur une bannière publicitaire ;
- Ne donnez pas suite à des appels téléphoniques non sollicités ;
- Ne prenez pas pour argent comptant les informations données par un interlocuteur au téléphone, qui n'est pas forcément celui que vous croyez ;
- Ne cédez pas à l'urgence ou aux pressions de votre interlocuteur, prenez le temps de la réflexion ;
- Méfiez-vous des promesses de gains rapides sans contreparties ; il n'y a pas de rendement élevé sans risque élevé.